

se révèle à la surface du sol. Je regrettai presque de la voir stérile, jusqu'au moment où, en octobre dernier, voulant en enlever un pied pour l'herbier, je fus agréablement surpris de reconnaître que le rhizome était chargé de gros sporocarpes agglomérés.

M. Duval-Jouve fait à la Société la communication suivante :

SUR LES MOELLES A EMPLOYER DANS LES TRAVAUX DE MICROTOMIE,  
par **M. J. DUVAL-JOUBE.**

A diverses reprises, et certainement trop souvent, j'ai eu l'honneur d'entretenir la Société de l'importance que me paraît présenter, dans l'étude critique des espèces, l'examen de la disposition des tissus, toujours identique dans une même espèce malgré les variations de l'extérieur, toujours différente quand les types sont vraiment distincts. Cette importance que j'attache à la comparaison histotaxique des espèces critiques me fait regarder comme un devoir d'essayer d'aplanir une des légères difficultés que peut présenter l'exécution des coupes microscopiques.

D'ordinaire on recommande et l'on emploie le liège, ou la moelle de Sureau, pour servir d'appui et d'enveloppe à la pièce que l'on veut couper, tige, feuille, racine, etc. Le liège est absolument à rejeter parce qu'il émousse la lame du rasoir; la moelle de Sureau est de beaucoup préférable en ce qu'elle n'a pas cet inconvénient, mais dans plusieurs cas elle occasionne des inégalités d'épaisseur sur les coupes faites à la main ou au microtome. Il faut en effet que la substance qui enveloppe l'objet à couper, et qui se coupe en même temps, soit à peu près également résistante, ou en tout cas ne le soit pas moins. Car lorsque la lame arrive contre cet objet, si la moelle qui le soutient en arrière vient à céder et se comprime, l'objet s'incline, échappe ainsi au rasoir, et la coupe devient oblique et désagréablement inégale. C'est ce qui arrive trop souvent avec la moelle de Sureau, lorsque l'on veut couper une racine, un rhizome, un chaume, un rameau ligneux. C'est l'inconvénient que présente également la moelle du *Ferdinanda eminens* Lagasca, à côté de l'avantage de présenter de grandes surfaces (voyez Ch. Robin, in *Journal de l'anat. et de la physiol.* novembre 1873, p. 595).

Une moelle plus résistante est alors très-utile; j'en ai trouvé une très-bonne pour les objets de dureté moyenne dans les jeunes et grosses pousses de l'*Ailantus glandulosa*. Un de mes amis, très-expérimenté et très-habile dans l'art de faire des préparations, de les observer et de les photographier, M. E. Guinard, de Montpellier, m'a indiqué la moelle de *Verbascum Thapsus*, qui est bien supérieure aux trois précitées; et enfin le hasard m'a servi en me faisant trouver une moelle qui me paraît la meilleure de toutes pour la coupe des objets durs. C'est celle du *Silybum Marianum*; elle est d'une résistance vraiment incroyable et, comme les autres, d'une parfaite innocuité pour le

tranchant des lames. Sa grosseur permet de l'employer transversalement pour les plus grandes coupes possibles.

La résistance de ces diverses moelles se classerait comme il suit, en allant du moins au plus : Sureau, *Ailantus*, *Verbascum*, *Silybum*, et l'emploi de l'une ou de l'autre présente selon les circonstances des avantages très-réels. J'ai apporté quelques bâtons de chacune d'elles pour ceux de nos confrères qui s'intéressent à l'exécution des coupes microscopiques.

J'ajoute que toutes ces moelles ne doivent être récoltées qu'après l'automne, et pour le *Verbascum* et le *Silybum*, sur des pieds qui, sans être coupés, ont séché sur place. La moelle prise sur un pied frais et vivant est aqueuse, et en se desséchant elle se contracte et se racornit irrégulièrement.

M. Duval-Jouve fait ensuite à la Société la communication suivante, et l'appuie d'un grand nombre de préparations et de dessins anatomiques teintés d'après nature, qu'il met sous les yeux des membres de la Société :

ÉTUDE HISTOTAXIQUE DES *CYPERUS* DE FRANCE, par **M. J. DUVAL-JOUBE**.

En conséquence des deux opinions qui existent sur l'origine des êtres organisés, deux opinions sont professées sur les espèces. L'une les considère comme autant de types originairement distincts, indépendants les uns des autres ; l'autre ne voit dans l'ensemble des organismes qu'une évolution incessante des formes sous lesquelles se manifeste la vie, et dans chaque espèce qu'un degré de la série plus ou moins séparé des autres.

Mais ces deux écoles, si différentes dans la théorie, procèdent de la même manière dans la pratique. Elles reconnaissent la nécessité d'établir des espèces et de les nommer, afin de s'entendre et de savoir de quoi l'on parle, attendu que :

« Nomina si nescis, perit et cognitio rerum » ;

et elles se servent l'une et l'autre de l'analogie des formes pour faire une même espèce des individus qui se ressemblent SUFFISAMMENT. Mais, comme il n'y a jamais parité absolue, ni ressemblance parfaite, et qu'aucune règle ne détermine ni le degré de ressemblance qui doit s'imposer, ni le degré de variation qui peut être toléré, l'arbitraire s'introduit, et, à côté d'espèces nettement et correctement séparées que tous appellent de *bonnes espèces*, se forment des groupes trop vastes ou trop pulvérisés, qui, bonnes espèces pour un côté, sont qualifiés par l'autre *mauvaises espèces*.

Si nous recherchons comment on procède en général pour établir une espèce ou une variété, nous verrons que, à quelques exceptions près, les phytographes ne considèrent guère que la conformation extérieure, suivant en cela l'aphorisme de Linné : « **DIFFERENTIA omnis e NUMERO, FIGURA, PROPORZIONE**